Chambre des Représentants.

Séance du 16 Janvier 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Malou, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Moucheront, instituteur à Monceau-Imbréchies.

Messieurs,

Le sieur Célestin-Joseph Moucheront, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Marbais (département du Nord), le 22 fructidor an VII.

Il obtint en 1819, à la suite d'un concours, la place d'instituteur à Monceaulmbréchies, où il s'est fixé depuis lors.

Il a épousé une femme belge dont il a cinq enfants nés en Belgique; il possède dans la commune de Monceau-Imbréchies quelques propriétés.

Les autorités consultées rendent les témoignages les plus favorables de sa moralité et de sa conduite : elles estiment qu'il y a lieu d'accueillir sa demande.

Le rapporteur,

Le président,

J. MALOU.

J. MAERTENS.